

Annonces légales

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2 DU PLU DU PAYS DE POUZAUGES

Par Arrêté n°CC2026-164 du 26/05/2026 M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant la procédure de modification de droit commun n°2 du PLU du Pays de Pouzauges. Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPP - Maison de l'intercommunalité BP 0267 18 La Fournière 85700 Pouzauges Cedex. Les informations pourront être demandées auprès de Mme BRET-CAPTAIN, responsable du Service Urbanisme et Habitat. Après examen au cas par cas du projet de modification de droit commun n°2, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAE) a décidé de ne pas soumettre le projet à l'évaluation environnementale par décision n°PDL 016885 / KK AC PLU du 10 juin 2026. Par décision n° E2600041-85-1 du 11 mars 2026, M. le Président du Tribunal administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire enquêteur Hervé JESSEL, ingénieur informaticien, demeurant à Noirmoutier-en-l'Île (85330). L'enquête publique se déroulera du 15/07/2026 à 9h30 au 30/07/2026 à 17h00 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté : - Sur support papier, aux lieux et heures d'ouverture suivants : oAu siège de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'intercommunalité - La Fournière, 85700 Pouzauges ; Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 oEn mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville - 85700 Pouzauges ; Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00 oEn mairie du Boupère, 6 Rue Henri Braud, 85510 Le Boupère ; le lundi, mercredi et vendredi de 8h30-12h30 / 14h-17h30, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30. - À partir d'un poste informatique, aux mêmes lieux et heures. - Par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site <https://www.paysdepouzauges.fr/>. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions : - En les consignnant sur les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paragés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture suivants : oAu siège de la CCPP, Maison de l'intercommunalité - 18 La Fournière, 85700 Pouzauges ; Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 oMairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville - 85700 Pouzauges ; Du lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi 9h30 à 12h00 oMairie du Boupère, 6 Rue Henri Braud, 85510 Le Boupère ; le lundi, mercredi et vendredi 8h30-12h30 / 14h-17h30, le mardi et le jeudi 14h-17h30. - En les transmettant par voie écrite ou orale au Commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous. - En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par voie postale, avec mention « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur - « Enquête publique relative à la procédure de modification de droit commun n°2 du PLU du Pays de Pouzauges » - 18 La Fournière, 85700 Pouzauges. - En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : plu@paysdepouzauges.fr, en précisant en objet du mail : « Enquête publique modification de droit commun n°2 du PLU » - A L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR. Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique seront consultables au siège de l'enquête aux heures d'ouverture précitées ci-dessus. Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes : oLe 15/07/2026 de 9h30 à 12h30 - au siège de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'intercommunalité - La Fournière, 85700 Pouzauges oLe 15/07/2026 de 14h à 17h - en mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville - 85700 Pouzauges oLe 30/07/2026 de 9h30 à 12h30 - en mairie du Boupère, 6 Rue Henri Braud, 85510 Le Boupère oLe 30/07/2026 de 14h à 17h - au siège de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'intercommunalité - La Fournière, 85700 Pouzauges. À l'issue de l'enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le Commissaire enquêteur remettra à M. le Président de la CCPP ou sa représentante ses rapports et conclusions motivées. À réception, les rapports et les conclusions seront tenus à disposition du public au siège de la CCPP, aux mairies de Pouzauges et Le Boupère aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'ensemble sera également consultable sur le site internet de la CCPP : <https://www.paysdepouzauges.fr/>. Le projet de modification de droit commun n°2 du PLU du Pays de Pouzauges sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées consultées et des résultats de l'enquête publique. Ils seront soumis au Préfet. À l'issue, le projet sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges.

SOFAR

VLF INVESTISSEMENTS
Société civile immobilière au
capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Impasse
Monseigneur Affre
85000 LA ROCHE SUR YON
508 016 151 RCS LA ROCHE
SUR YON

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 26 mars 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 13 Impasse Monseigneur Affre, 85000 LA ROCHE SUR YON au 30 rue du Tarif 85100 LES SABLES D'OLONNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

AVIS

Demande d'eau pour la campagne d'irrigation 2026 (du 1er avril 2026 au 31 mars 2028) sur le territoire de l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP) pour l'élaboration du plan annuel de répartition. Désigné l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) par décret, l'EPMP invite tous les irrigateurs de son territoire à faire connaître leurs besoins de prélèvement en eau pour l'irrigation pour la saison 2027, avant le 2 novembre 2026. Pour la Vendée, le territoire concerné est l'ensemble du bassin d'alimentation de la Baie de l'Aiguillon (carte accessible <https://www.agr185.fr/>). La demande devra être déposée soit de préférence directement sur le site internet (http://www.gds55.fr/ougc.marais_poitevin/), soit en remplissant le document téléchargeable à l'adresse : http://www.agr185.fr/wp-content/uploads/2026/06/formulaire-demande-de-volume_2027.pdf; document à renvoyer à la Chambre d'agriculture de Région Pays de la Loire, agissant en tant qu'OUGC délégué : Chambre d'agriculture de Région Pays de la Loire - Service Eau-Environnement 21, Bd Réaumur - 85013 La Roche-sur-Yon ou par mail : irrigation-85@chambre-agriculture.fr ayant déposé une demande pour l'irrigation en 2027. Tout prélèvement lié à l'irrigation est concerné quelle que soit l'origine de l'eau : prélèvement direct par forage, dans un cours d'eau, dans une réserve de substitution ou une réserve collinaire. A noter : Le plan de répartition homologué par les préfets en mars 2027 concerne les besoins estivaux 2027 et les besoins hivernaux 2027-2028 : volumes utiles des ouvrages de remplissage hivernal, ainsi que les forages de remplissage. Il est demandé aux irrigateurs d'indiquer ces informations.

En référence à l'arrêté du 19 novembre 2021 du ministère de la Culture et de la Communication, le tarif pratiqué ou caractéristique en 0,09 € HT par caractère, exceptées les annonces légales relatives à la vie des sociétés qui sont régies par des prix ou tarifs. Dépôt de vos annonces à annonces.legales@medialex.fr ou sur www.vendee-agricole.fr.

EPE Apluriel

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI SJP INVEST Société civile immobilière en liquidation au capital de 500 euros Siège social : 15 A Rue Georges Clémenceau 85400 CHASNAIS Siège de liquidation : 15 A Rue Georges Clémenceau 85400 CHASNAIS 839 730 652 RCS LA ROCHE SUR YON L'Assemblée Générale réunie le 31 MARS 2026 au 15 A Rue Georges Clémenceau 85400 CHASNAIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jacky COUTURIER, demeurant 15 A Rue Georges Clémenceau 85400 CHASNAIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

INFOGRIFFE
L'information légale sur les entreprises

• MAIL greffe-cc-larochesur-yon@wanadoo.fr
• INTERNET www.infoagri.fr www.greffe-cc-larochesur-yon.fr
• TÉLÉPHONE 02 51 37 67 03

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHE-SUR-YON

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche- sur-Yon : 10 juin 2026

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
MAISON R&M, 4 place du Marché aux Herbes 85800 St Gilles Croix de Vie. RCS La Roche-sur-Yon 879 950 434. Activité : Transformation et conservation de la viande de boucherie. Jugement en date du 10 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche- sur-Yon : 10 juin 2026

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
PRO DECOUPE, 5 rue Catherine de Thoulars 85700 Pouzauges. RCS La Roche-sur-Yon 442 461 596. Activité : Transformation et conservation de la viande de volaille. Jugement en date du 10 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche- sur-Yon : 10 juin 2026

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE LE QG, arcade 12, Espace Commercial des 85250 Saint Fugent. RCS La Roche-sur-Yon 887 674 430. Activité : Restauration traditionnelle. Jugement en date du 10 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Date du jugement du Tribunal de Commerce de La Roche- sur-Yon : 10 juin 2026

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CECILE DURAND, 166 rue de la gillonnière 85000 Mouilleron-le-Capif. RCS La Roche-sur-Yon 979 149 663. Activité : Activités spécialisées de design. Jugement en date du 10 juin 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CONTACTS

Consultez l'annuaire
des services



CHANGEMENT CLIMATIQUE

C'EST BIEN LA SEULE CHOSE QUI CHANGE
CAR POUR LE RESTE...
C'EST TOUJOURS LES MÊMES CO...!



LA Vendée AGRICOLE

REUSSIR

Hédonnadaire éditée par Infagri85, Agri85, Maison de l'Agriculture, 21 boulevard Réaumur, 85013 La Roche-sur-Yon CEDEX.
Tél. 02 51 36 82 04. Sites internet: www.agr185.fr, www.vendee-agricole.fr, accueil@vendee-agricole.fr.
Nom des trois principaux associés: FDSEA 85, JA 85, CRICAM Atlantique Vendée.
Directeur de rédaction: Jean-Philippe Bouvin, Secrétaire de rédaction: Delphine Coradaz, Reporters: Catherine Bony, Estelle Bescond, Delphine Besson, Yvelise Richard.
Impression: La Nouvelle République, 232 Avenue de Grammont, 87046 Tours CEDEX 1.
Origine principale du papier: France. Taux de fibres recyclées: 2 à 30 %. Europapierisation (papier et papier): P01 s 0,014 kg/tonne. Publicité locale et régionale: Isabelle Carreau: 06 09 16 47 26 - igarcareu@infagri85.fr; Cécile La Gouédec: 06 16 62 66 62 - dec@infagri85.fr.
La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles, informations, illustrations et photos, est interdite sans l'accord préalable du journal.
N° CPPAP: 0929 T 85 717. N° ISSN: 0983-3897. Dépôt légal à parution. Tirage: 4 750 exemplaires. Prix du n°: 4,33 €. Journal habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales. Réception jusqu'au mercredi 14h par mail.

safer

Pays de la Loire

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime
La SAFER PAYS DE LA LOIRE porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens suivants :

Les Lucs-sur-Boulogne - 53 a 80 ca - ZR 42 - 43 - 44 - Bâtiments d'habitation - Libre

- Zone A du PLU.

Des compléments d'information peuvent être obtenus par toute personne intéressée auprès du siège social de la SAFER Pays de la Loire ou auprès de son service départemental : Vendée 21, boulevard Réaumur 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél : 02 43 83 48 10
Mail : saferr85@saferpaysdelaloire.fr

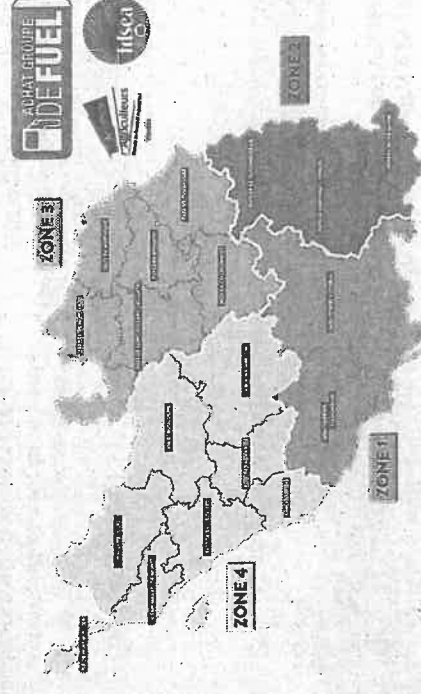
Les candidatures doivent être manifestées à la même adresse au plus tard le 11/07/2026 par écrit précisant les coordonnées téléphoniques de la ou des personnes intéressées(s).

Publication ANNONCES AGRICOLE

Deviz en ligne gratuit
Choix de la date de parution
Tarification selon arrêté préfectoral en vigueur
Notre site de presse en ligne vendee-agricole.fr est également habilité.

Anticipez vos commandes

Opération fioul/GNR
zones de livraison du 1^{er} au 6 juillet



Commandes jusqu'au lundi 29/06 minuit sur agr185, pour les livraisons du mercredi 1^{er} au lundi 6/07.